



Rat der  
Eidgenössischen  
Technischen  
Hochschulen  
ETH-Rat

Conseil des  
écoles  
polytechniques  
fédérales  
Conseil des EPF

Consiglio  
dei  
politecnici  
federali  
Consiglio dei PF

Cussegl da las  
scolas  
politecnicas  
federalas  
Cussegl de las SPF

Board of the  
Swiss Federal  
Institutes of  
Technology  
ETH Board

# **Prise de position sur les initiatives internationales des institutions du Domaine des EPF**



Rat der  
Eidgenössischen  
Technischen  
Hochschulen  
ETH-Rat

Conseil des  
écoles  
polytechniques  
fédérales  
CEPF

Consiglio  
dei  
politecnici  
federali  
CPF

Cussegl da las  
scolas  
politecnicas  
federalas  
CSPF

Board of the  
Swiss Federal  
Institutes of  
Technology  
ETH Board

## Contexte

---

La stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation (FRI) s'inspire de la vision suivante<sup>1</sup>:

La Suisse s'établit globalement comme un site recherché et privilégié en matière de formation, de recherche et d'innovation. Elle fait valoir son excellence dans ces domaines pour s'intégrer dans l'espace mondial de la formation, de la recherche et de l'innovation. Elle s'affirme ainsi à la pointe des pays les plus innovants du monde.

Publiée en 2010, cette stratégie énonce clairement l'objectif général suivant pour les hautes écoles suisses: «Hautes écoles phares: les hautes écoles suisses sont mondialement connues pour l'excellence de leur recherche et de leur enseignement. Elles organisent leurs activités internationales de façon autonome et contribuent à la réputation internationale du site FRI suisse.»

Les institutions FRI suisses sont financées par la Confédération et mènent ces activités en toute indépendance, sur la base de plusieurs documents: le Mandat de prestations du Conseil fédéral au domaine des EPF pour les années 2013 à 2016<sup>2</sup>, le plan stratégique 2012–2016 du Conseil des EPF pour le Domaine des EPF<sup>3</sup>, les objectifs convenus entre le Conseil des EPF et chaque institution du Domaine des EPF, ainsi que les stratégies internationales spécifiques aux institutions. Ces documents définissent le cadre dans lequel les six institutions autonomes du Domaine des EPF contribuent activement à la mise en œuvre de la stratégie internationale de la Suisse dans le domaine FRI et, ce faisant, permettent à notre pays de tisser des liens avec le monde universitaire, l'industrie et la société au niveau international tout en lui fournissant des ressources intellectuelles et en améliorant sa notoriété à l'étranger.

## Les institutions du Domaine des EPF en tant qu'acteurs internationaux

---

L'ETH Zurich et l'EPFL sont des établissements de recherche mondiaux depuis leur création et font partie des universités les plus internationales<sup>4</sup>. A ce titre, elles constituent non seulement des pôles de formation, de recherche et d'innovation avec les autres institutions du Domaine des EPF, mais sont également les ambassadeurs de la Suisse, qui peut ainsi être considérée comme un acteur de premier plan. Elles pensent et agissent au niveau international, mais leurs résultats ont un impact sur le plan tant local que mondial.

**Les institutions du Domaine des EPF participent et dirigent des activités sur leur campus, en ligne et à l'étranger sur trois plans interconnectés:**

- l'Europe, dont sont originaires la plupart de nos étudiants et enseignants étrangers;
- les pays émergents et ceux en voie de développement;
- les alliances avec des institutions similaires (200 meilleures universités du monde), en fonction des objectifs stratégiques, des opportunités et des occasions qui se présentent.

Ce caractère international se traduit surtout par des collaborations universitaires dans la formation et la recherche, la mobilité des enseignants, des étudiants et du personnel, l'engagement des réseaux d'anciens élèves, la participation à de grandes installations internationales et des filiales telles que l'EPFL Middle East ou le Singapore-ETH Centre for Global Environmental Sustainability (SEC). Grâce à ces activités internationales, les institutions du Domaine des EPF entendent accroître sensiblement leur notoriété à l'étranger, notamment auprès des entreprises innovantes des pays concernés.

---

<sup>1</sup> Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation, 30 juin 2010 (<http://www.sbfi.admin.ch/themen/01370/01390/index.html?lang=fr>)

<sup>2</sup> Mandat de prestations du Conseil fédéral au domaine des EPF pour les années 2013 à 2016: <http://www.sbfi.admin.ch/themen/hochschulen/01623/01630/index.html?lang=fr>

<sup>3</sup> <http://www.ethrat.ch/sites/default/files/Plan%20strat%C3%A9gique%202012-2016.pdf>

<sup>4</sup> D'après l'indicateur «International Outlook» de *Times Higher Education*, classement 2014–2015 des universités dans le monde (<https://www.timeshighereducation.co.uk/news/the-100-most-international-universities-in-the-world-2015/2018125.article>)



Rat der  
Eidgenössischen  
Technischen  
Hochschulen  
ETH-Rat

Conseil des  
écoles  
polytechniques  
fédérales  
CEPF

Consiglio  
dei  
politecnici  
federali  
CPF

Cussegl da las  
scolas  
politecnicas  
federalas  
CSPF

Board of the  
Swiss Federal  
Institutes of  
Technology  
ETH Board

Leur visibilité accrue auprès de ces sociétés peut, à son tour, influencer positivement sur le développement du futur Parc suisse d'innovation, qui devrait voir le jour en 2016. En Suisse, ces institutions seront des partenaires importants du Parc suisse d'innovation et s'appuieront sur leur expérience dans le transfert de technologie et le développement de tels pôles. Le Parc suisse d'innovation contribuera à asseoir le rôle majeur de la Suisse en tant que pays novateur et, partant, sa compétitivité pour les années et les décennies à venir. A cet effet, il entend attirer en Suisse des entreprises étrangères tournées vers l'innovation, créer de nouveaux emplois très qualifiés dans l'industrie ou les services et encourager les investissements directs étrangers dans notre pays.

## Défis actuels

---

Les institutions du Domaine des EPF ont fait leurs preuves dans la formation et la recherche (publications, coopérations internationales, etc.) ainsi que dans le transfert de technologie et la promotion d'innovations de rupture. Leur classement parmi les universités mondiales reflète clairement cette réussite. Pour conserver cette position durement acquise, le Domaine des EPF doit cependant relever les défis suivants:

- permettre aux institutions de se développer, notamment sur le plan international, dans un environnement universitaire mondial de plus en plus compétitif, afin de soutenir la stratégie FRI du Conseil fédéral et de continuer à attirer les meilleurs talents et projets dans le monde. La Suisse doit garder à l'esprit qu'elle est un petit pays en matière de production totale, y compris dans la science et la formation, et qu'elle bénéficie énormément des talents internationaux;
- conserver l'ouverture des frontières suisses, car l'accès au marché européen est primordial pour le Domaine des EPF et pour l'économie nationale. Depuis l'acceptation de l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse» le 9 février 2014, la communauté scientifique suisse n'a cessé de perdre en crédibilité, en attrait et en influence, et les moyens financiers ne permettent pas à eux seuls de remédier à cette situation. Cette communauté doit être acceptée et considérée comme un acteur important au niveau mondial;
- conserver le soutien de la population et de l'économie suisses;
- poursuivre le développement du Domaine des EPF en augmentant les ressources budgétaires publiques et privées;
- accroître la notoriété des institutions du Domaine des EPF et leur soutien auprès des principaux acteurs internationaux (par ex. Conseil européen de la recherche, grandes fondations et organisations internationales).

## Principaux arguments en faveur des initiatives internationales

---

### 1. Examen de l'orientation stratégique du Domaine des EPF dans le cadre des collaborations scientifiques internationales et des défis mondiaux à relever dans le cadre de ces collaborations

- Les institutions du Domaine des EPF sont dans la même situation que l'industrie exportatrice suisse face à la mondialisation.
- Ces institutions étant déjà des acteurs mondiaux, une distinction stricte entre les activités nationales et internationales est superflue.

### 2. Avantages de la coopération internationale

- Attirer les meilleurs talents.
- Former à l'étranger les futurs talents qui travailleront pour des entreprises suisses et auront conscience de l'excellence de la Suisse.
- Adopter de nouvelles façons de mener les activités scientifiques dans le monde grâce à une collaboration scientifique, novatrice et diplomatique; étendre nos activités scientifiques; mettre l'accent sur la recherche fondamentale et les innovations de rupture.
- Développer, en Suisse, l'excellence et le spectre des activités scientifiques concernant les problèmes mondiaux (par ex. santé, énergie, environnement et planification urbaine).



Rat der  
Eidgenössischen  
Technischen  
Hochschulen  
ETH-Rat

Conseil des  
écoles  
polytechniques  
fédérales  
CEPF

Consiglio  
dei  
politecnici  
federali  
CPF

Cussegl da las  
scolas  
politecnicas  
federalas  
CSPF

Board of the  
Swiss Federal  
Institutes of  
Technology  
ETH Board

- Ouvrir la voie à l'expertise et aux sociétés exportatrices suisses.
- Promouvoir le système éducatif dual suisse (enseignement professionnel et universitaire) pour former la main-d'œuvre diversifiée qui a fait de la Suisse un pôle de développement et d'innovation pour les technologies de rupture.

### 3. Valeur ajoutée pour le Domaine des EPF et la Suisse

- Compétitivité du Domaine des EPF et de l'économie suisse dans un monde globalisé<sup>5</sup>.
- Classement parmi les dix meilleures universités du monde en matière de recherche d'ici 30 ans.
- Présence suisse dans le monde – voire dans l'espace – grâce aux institutions du Domaine des EPF.
- Renforcement de l'attrait du Domaine des EPF en Suisse et à l'étranger.

### 4. Adéquation de la coopération avec la culture et le système politique du pays partenaire

- Jusqu'à présent, le succès de la communauté scientifique européenne (y compris suisse) repose sur son autonomie, son ouverture et son caractère international.
- Compte tenu de la mondialisation et de l'interconnexion marquée, seuls une collaboration internationale accrue et des échanges culturels approfondis garantiront à l'avenir la réussite scientifique et l'innovation.
- Cela implique de respecter les principes fondamentaux des institutions du Domaine des EPF: normes universitaires éthiques, politiques d'égalité des chances et droits de la propriété intellectuelle<sup>6</sup>.

### 5. Principales réflexions des institutions du Domaine des EPF lors de projets de création de filiales à l'étranger

- La création d'une filiale est motivée par la mission d'une institution du Domaine des EPF (formation, recherche, transfert de technologie) et de ses enseignants.
- Les activités scientifiques de la filiale portent sur des phénomènes locaux et influent sur la science au niveau mondial.
- Les filiales sont des avant-postes de la communauté scientifique suisse qui favorisent l'interaction avec des établissements renommés dans le monde et des universités émergentes. Elles impliquent des réseaux universitaires d'excellence, des organisations internationales et une coopération public-privé en Europe, dans les pays émergents et dans le reste du monde.
- Les filiales encouragent l'interaction scientifique avec nos pays partenaires.

## Filiales internationales des institutions du Domaine des EPF

---

### Rôle et valeur ajoutée

Associées aux programmes universitaires et aux activités des institutions du Domaine des EPF, les filiales renforcent la notoriété mondiale de l'enseignement supérieur, de l'enseignement professionnel, du système de formation et de la capacité de recherche et d'innovation de la Suisse, tout en soulignant son appartenance aux pays les plus compétitifs du globe. Elles correspondent et contribuent à plusieurs priorités et objectifs spécifiques de la stratégie internationale de la Suisse dans le domaine FRI.

Les filiales internationales de ces institutions ainsi que leurs programmes universitaires et activités (formation, recherche, innovation) soutiennent efficacement la mise en œuvre de cette stratégie et sont indéniablement bénéfiques pour la Suisse. Hormis les nombreux avantages que retire chaque institution, les filiales:

- permettent d'attirer dans les universités suisses les étudiants et les universitaires les plus talentueux;
- forment des personnes susceptibles de travailler à l'avenir pour des sociétés suisses et de promouvoir le savoir-faire helvétique dans le monde;
- soutiennent les objectifs de politique extérieure du Conseil fédéral, notamment dans les pays en développement;

<sup>5</sup> Cf. indice KOF de la mondialisation (<http://globalization.kof.ethz.ch>)

<sup>6</sup> Par ex. d'après le code de conduite pour les coopérations scientifiques de l'ETH Zurich du 20 août 2014 (*Code of conduct for scientific cooperation of ETH Zurich*, disponible en anglais et en allemand; cf. également la note de bas de page 7).



Rat der  
Eidgenössischen  
Technischen  
Hochschulen  
ETH-Rat

Conseil des  
écoles  
polytechniques  
fédérales  
CEPF

Consiglio  
dei  
politecnici  
federali  
CPF

Cussegl da las  
scolas  
politecnicas  
federalas  
CSPF

Board of the  
Swiss Federal  
Institutes of  
Technology  
ETH Board

- fournissent des plates-formes à la politique scientifique suisse et à son industrie;
- créent de la valeur ajoutée pour l'industrie exportatrice suisse, avec d'autres parties prenantes du domaine FRI (par ex. Swissnex, Switzerland Global Enterprise, Commission pour la technologie et l'information, etc.) et le secteur privé, en:
  - offrant des opportunités de licences pour la propriété intellectuelle de l'institution dans la région concernée;
  - exploitant la propriété intellectuelle de l'institution;
  - soutenant les start-up suisses qui souhaitent se développer dans la région concernée;
  - donnant accès au capital-risque dans la région concernée;
  - fournissant une plate-forme pour des événements présentant les technologies suisses;
  - s'associant aux sociétés suisses qui sollicitent des fonds *proof of concept* auprès du gouvernement local lorsque ces derniers nécessitent un partenaire universitaire;
  - proposant des services et des conseils aux autres établissements universitaires suisses opérant dans le même pays ou la même région.

### Caractéristiques

Une filiale internationale d'une institution du Domaine des EPF:

- bénéficie d'un accord contractuel de 5 ans ou plus (qui peut être prolongé à l'échéance) entre l'institution du Domaine des EPF et l'établissement ou le pays partenaire;
- utilise le nom et la marque de l'institution concernée du Domaine des EPF;
- est une entité opérationnelle indépendante ayant sa propre direction.

L'expression «filiale internationale» n'englobe pas les participations des institutions du Domaine des EPF aux organisations internationales dont la Suisse est un Etat membre officiel ou pour lesquelles le Domaine des EPF a été mandaté par le Conseil fédéral ou le Parlement.

### Conséquences

Pour remplir efficacement leur rôle de membres actifs du réseau extérieur de la Suisse et d'universités internationales dans un monde globalisé, les institutions du Domaine des EPF souhaitant établir ou gérer des filiales internationales devraient avoir la possibilité d'utiliser à l'étranger une faible part des ressources financières fédérales et à y déployer des effectifs financés par les fonds fédéraux. Elles accroîtraient ainsi le rayonnement de la Suisse à l'étranger et pourraient notamment renforcer leur réputation internationale en matière de formation, de science et de technologie.

## Directives concernant la mise en œuvre

---

1. Les institutions du Domaine des EPF organisent leur coopération internationale de manière autonome, dans le cadre qui leur a été défini.
2. Lorsqu'elles envisagent d'établir et de gérer une filiale dans un pays étranger, l'accord préalable du Conseil des EPF est nécessaire, sauf si elles ont été mandatées par le gouvernement suisse (cf. ci-dessus les caractéristiques des «filiales internationales»). La mise en œuvre relève de la compétence de l'institution. Le Conseil des EPF exerce une fonction de surveillance.
3. Pour garantir une utilisation très efficace des fonds publics, les filiales des institutions du Domaine des EPF doivent:
  - sélectionner des projets de recherche dans des domaines scientifiques qui ont un impact mondial et qui peuvent être réalisés plus efficacement grâce à un partenariat entre l'institution et sa filiale à l'étranger;
  - collaborer avec des partenaires universitaires solides ou d'autres partenaires pertinents dans la région ou le pays concerné(e), ceux-ci acceptant de participer aux aspects opérationnels du projet;



Rat der  
Eidgenössischen  
Technischen  
Hochschulen  
ETH-Rat

Conseil des  
écoles  
polytechniques  
fédérales  
CEPF

Consiglio  
dei  
politecnici  
federali  
CPF

Cussegl da las  
scolas  
politecnicas  
federalas  
CSPF

Board of the  
Swiss Federal  
Institutes of  
Technology  
ETH Board

- se conformer aux principes fondamentaux<sup>7</sup> de l'institution, tels que les normes universitaires et éthiques, l'égalité des chances entre hommes et femmes et les directives sur les droits de la propriété intellectuelle.

---

<sup>7</sup> La coopération scientifique dans les filiales est soumise aux mêmes principes que la coopération scientifique sur les autres sites. Dans le cas de l'ETH Zurich, ces principes sont définis dans le code de conduite pour les coopérations scientifiques de l'ETH Zurich du 20 août 2014 (*Code of conduct for scientific cooperation of ETH Zurich*). Ces règles, ou des principes similaires élaborés par chaque institution, s'appliquent lorsqu'une coopération concernant des filiales est considérée.